

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Jean-Pierre GIRAN, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, certifie que l’Arrêté Président n°AP23/159 en date du 7 septembre 2023 prescrivant la modification n°6 du Plan Local d’Urbanisme de Toulon a été affiché le 07 septembre 2023 et ce pendant un mois au siège de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, au 107 Boulevard Henri Fabre à TOULON.

Fait à Toulon, le 11 octobre 2023

**Par délégation
pour le Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée**

**Le Directeur Général Adjoint des Services
Madame Christine MORICE**

